

Un ancien conseiller d'Etat jurassien au Brésil à l'époque de l'esclavage

Autor(en): **Junod, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **30 (1959)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

exercer sur les foules une réelle fascination, « un homme grand par son audace et son intelligence » a dit un de ses contemporains, se contentera provisoirement d'être le premier préfet de Porrentruy.

Pendant quinze années le Jura a connu de bons et mauvais jours sous le sceptre du patriciat. Un ordre de choses nouveau vient de surgir dans la République de Berne.

E. FROTÉ

Un ancien conseiller d'Etat jurassien au Brésil à l'époque de l'esclavage

Adolphe Bandelier, de Pontenet, qui avait fait des études de droit et qui avait fonctionné en qualité de secrétaire de la Cour d'appel, puis de président du Tribunal de Konolfingen, fut appelé au Conseil d'Etat en 1844. C'était l'époque troublée des luttes acharnées qui opposaient aux conservateurs les bouillants radicaux bernois. La famille Bandelier était d'opinion conservatrice, et Adolphe abandonna ses fonctions après trois années de luttes incessantes.

Le jeune avocat chercha en vain à rentrer dans l'administration cantonale. Ecœuré des menées politiques, il résolut de s'expatrier, et à l'exemple de nombreux Suisses qui s'envolaient vers le Nouveau-Monde, il s'embarqua en 1847 pour le Brésil. A peine débarqué, il écrivit de Rio de Janeiro à son frère, le pasteur Alphonse Bandelier à Saint-Imier :

« Le premier, le plus redouté des dangers est passé. Soyez tranquilles. Vous n'avez pas prié pour moi en vain...

» Ce que tu m'apprends, ce que je lis dans les journaux m'attriste profondément. (Nous sommes en pleine crise du Sonderbund.) Si au pays, la colère et le dégoût, ces fruits du contact journalier avec les hommes du jour, s'emparaient presque exclusivement de mon esprit, si même, je l'avoue à ma honte, je n'ai pas toujours été exempt de fiel, de haine, à deux mille lieues de ma patrie, son bonheur fait de nouveau battre exclusivement mon cœur. Je voudrais pleurer, prier pour elle, tendre la main à tous les hommes, les supplier de ne pas mener à sa perte la belle Suisse... »

En compagnie d'un compatriote nommé Balsiger, Bandelier s'empresse de parcourir le pays, à la recherche d'une propriété qui lui permettrait de faire fortune, et de faire venir auprès de lui sa femme et son fils demeurés en Suisse.

La culture du café est en plein essor. Certains planteurs font d'excellentes affaires. Plusieurs vivent dans l'opulence. Mais les mises de fonds initiales sont importantes :

« Dans les pays où il y a des ouvriers libres, le propriétaire peut faire les frais de ses travaux avec les produits mêmes de sa propriété. Le travail ne se paie qu'au fur et à mesure qu'il se fait. Ici, où il faut recourir aux nègres, le travail de toute la vie d'un homme doit être payé d'une fois et à l'avance, et à un prix calculé sur la durée

commune de la vie de l'ouvrier, ce qui exige une mise de fonds en capital considérable, si considérable que la plupart ne peuvent le faire de leur propre poche. Si pour cueillir 3000 arobes de café (29 livres) il faut aux environs de Rio cinquante Noirs, il faut un capital disponible de 75 000 francs de France... Or, il n'y en a pas beaucoup qui les aient. Mais quand on prend une terre en train, on donne parfois des termes si longs que les paiements peuvent être faits par les produits annuels, sauf le premier acompte que l'on exige toujours lorsqu'il y a des nègres compris dans la vente, car le nègre, c'est de l'argent comptant, c'est le seul capital réel, c'est-à-dire réalisable.

» Le prix des nègres est en moyenne de 1500 à 1800 francs. Les nègres neufs (ceux que l'on vient « d'importer ») sont bon marché en ce moment, par suite des grands transports qui sont arrivés ces derniers temps sur des navires américains et hollandais, sur lesquels les Anglais et les Français n'ont pas droit de visite. Par parties de 6 à 12, on les paie 3000 francs de France ; mais ils exigent beaucoup de soins, de ménagements et de patience la première année ; il en meurt beaucoup. »

Adolphe Bandelier touche ici un des points les plus douloureux de l'esclavage : l'arrachement des Noirs à leur patrie, leur transport dans les pires conditions morales et physiques à travers des kilomètres de brousse jusqu'aux ports d'embarquement, puis leur entassement dans les cales, les plus cruels châtiments à la moindre velléité de résistance, et le débarquement dans des villes inconnues où ils étaient parqués comme du bétail et vendus au plus offrant, hommes, femmes, enfants, au gré des acheteurs et suivant les besoins du marché. Le film a représenté les scènes les plus tragiques de cette lamentable et odieuse tragédie, dont les Blancs porteront toujours l'écrasante responsabilité. Les Blancs et les Noirs, car il existait également des trafiquants noirs, roitelets et leurs acolytes, qui servaient de rabatteurs aux négriers et leur amenaient pour de l'argent, ou pour de l'alcool, leurs misérables chargements ; et c'est le crime de ces indignes compatriotes que la race noire, aujourd'hui encore, a le plus de peine à comprendre et à pardonner.

Imagine-t-on la douloureuse surprise des Noirs arrachés à leurs familles et à leurs occupations, l'abîme de douleur dans lequel ils étaient brutalement précipités ? Dans les premiers moments, ils conservaient l'espoir d'échapper un jour à leur esclavage. Mais les négriers avaient pris toutes les mesures pour empêcher l'évasion : le carcan, les fers, les chiens de garde, le fouet à la moindre tentative de résistance. Et peu à peu le désespoir s'emparait d'eux, et ceux qui n'en mouraient pas sombraient dans l'abattement et la haine, ils s'enfonçaient progressivement dans leur misère, leurs meilleurs sentiments disparaissaient, remplacés par leurs pauvres et uniques moyens de résistance passive : la paresse, la dissimulation, la cruauté. S'ils finissaient par ressembler à des bêtes, c'est qu'on les avait réduits à une existence purement animale, et ce n'est pas un des moindres drames de l'esclavage que cet avilissement progressif d'une belle race, et l'engourdissement des consciences en présence des souffrances d'êtres qui n'avaient plus d'humain qu'une lointaine apparence. Les nouveaux venus, dans les régions où se pratiquait l'esclavage, ne parvenaient

pas à s'indigner de ces pratiques, et notre compatriote Bandelier lui-même, en dépit de son éducation chrétienne et des principes démocratiques profondément enracinés en lui, envisage avec quelque sérénité la perspective d'être lui-même un jour propriétaire d'esclaves, en particulier « d'esclaves neufs » qu'il aurait à « habituer progressivement au travail » avec les seuls « ménagements » qu'on imagine !

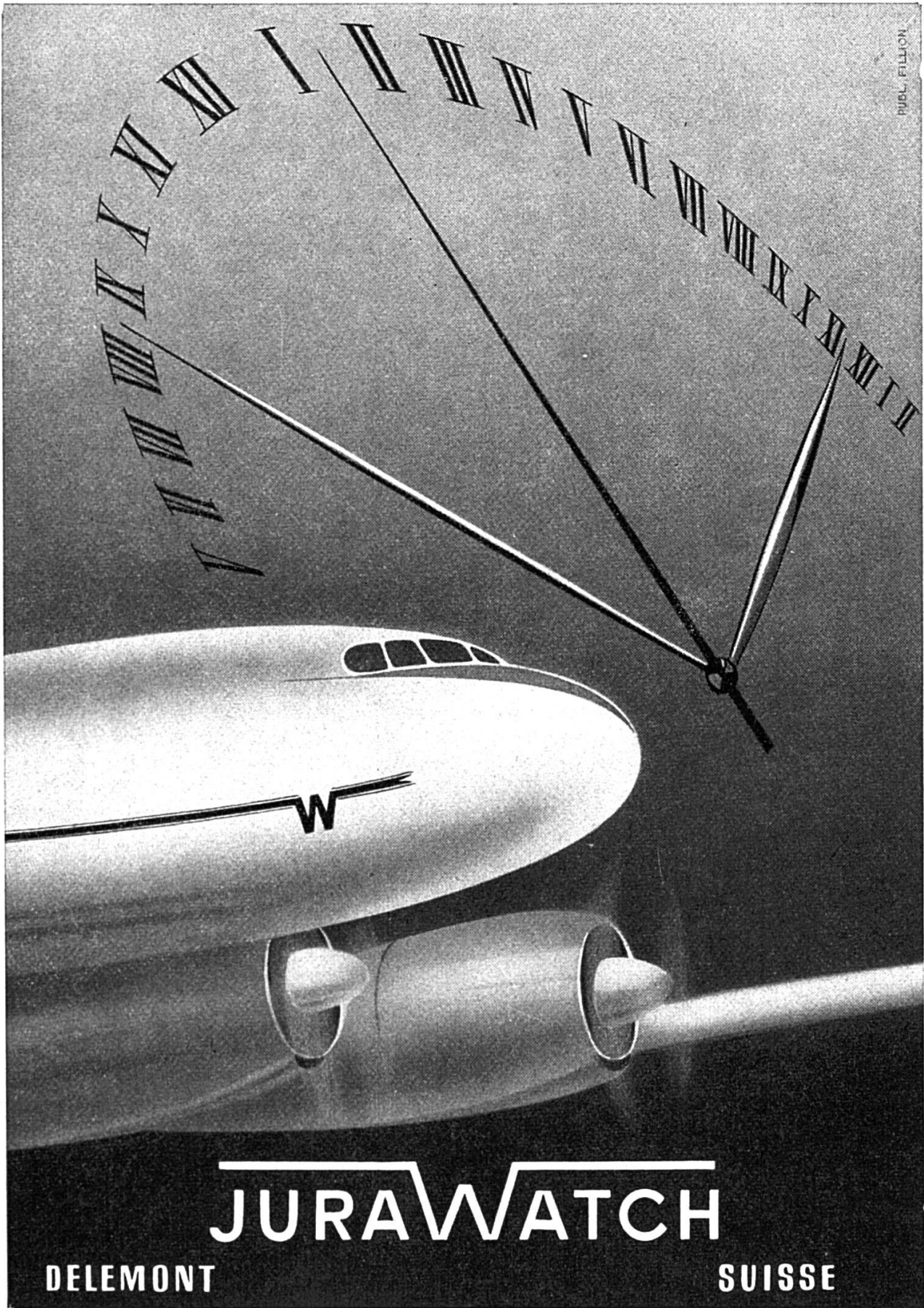
La situation des nègres habitués au travail des plantations n'était pas moins douloureuse. Ils étaient devenus des bêtes de somme, nourris et logés comme elles, menés comme elles au travail forcé, en lamentables troupes. Aucun sentiment humain ne leur était permis, pas même celui de s'unir librement à une épouse et de garder auprès d'eux leurs enfants, condamnés dès le berceau au même esclavage. Ils étaient gardés ou vendus suivant le bon plaisir de leurs maîtres et seuls demeuraient en eux les obscures consolations de souvenirs très lointains des forêts ancestrales, et les accents de mélodies qu'ils murmuraient mélancoliquement dans la misère de leurs prisons.

Mais du moins les nègres adaptés continuaient à végéter. Les souffrances angoissées des premières heures de leur captivité s'atténuent peu à peu, ils s'accoutumaient à leur monstrueuse peine et le capital de travail qu'ils représentaient demeurait intact, leur troupeau résigné représentait une valeur précieuse, que l'on conservait jalousement par tous les moyens :

« Les planteurs ont généralement bien soin de leurs Noirs. L'intérêt les oblige à les traiter avec plus d'humanité que n'en ont bien des maîtres en Europe pour leurs domestiques. Cela me rappelle la sollicitude du paysan bernois pour ses vaches ! On ne les expose pas (les Noirs) sans qu'il y ait urgence à la pluie. On veille à ce qu'ils aient le corps propre, les pieds au sec, que leurs habitations soient propres et saines. On leur fournit chaque année deux pantalons et un chapeau de paille, outre des mouchoirs à la fête de Noël. Dans chaque fazende il y a une et même jusqu'à quatre chambres destinées exclusivement à y loger des malades, qu'on fait traiter par des médecins. On choisit particulièrement les femmes enceintes ou en couches. Les femmes de chez nous seraient heureuses d'être traitées de la sorte : que de mères seraient conservées à leurs familles !

La farine de maïs, les batates, des féjous (haricots noirs) et de la viande ou grasse de porc font avec les oranges et les fruits d'autres espèces, des légumes, la principale nourriture des Noirs à l'intérieur. Aux environs de Rio, on leur donne le matin de 8 à 9 heures, suivant la saison, un morceau de viande sèche cuite et de la farine de manioc sèche ou cuite à l'eau. Le soir à 7 ou 8 heures une soupe aux légumes, des féjous ou une bouillie de maïs et du manioc. Le lever est fixé à une demi-heure avant le jour, le coucher le plus tôt possible. Tout le plus militairement régulier que possible. (Bandelier avait servi en Suisse en qualité d'officier de milices). Tout fazendeiro intelligent cultive les aliments nécessaires, de sorte qu'il n'achète que la carne secca et les vêtements. »

Plus loin, Bandelier revient sur le problème de l'esclavage. Il s'indigne au contact de nombreux Blancs qui, demeurés célibataires, « s'abandonnent à tous les dérèglements de sales passions avec des femmes de couleur, de cette race dont ils exigent tant de soumission » ! Au

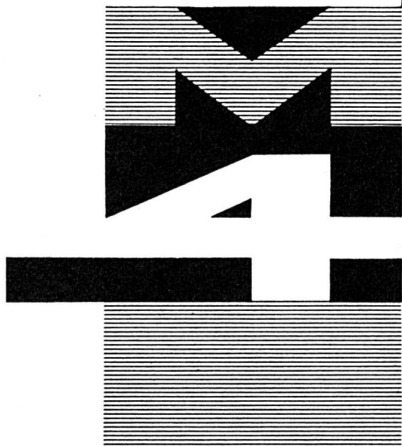


JURAWATCH

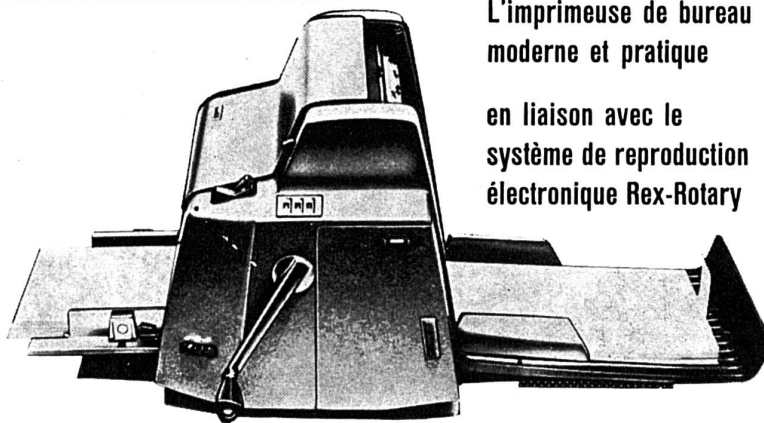
DELEMONT

SUISSE

REX-ROTARY



X



L'imprimeuse de bureau
moderne et pratique

en liaison avec le
système de reproduction
électronique Rex-Rotary

- Belle exécution, pratique, moderne
- Système d'encrage automatique
- Changement d'encrage instantané
- Grande précision d'impression
- Réglage de la hauteur,
de la largeur et de l'obliquité
- Papiers A 4 - A 7 jusqu'à 300 gr.
- Remise du compteur à zéro
- Modèles à main et électrique

Modèle électrique Fr. **1550.-**

Représentation générale pour la Suisse :

Eugen Keller & C^{ie} S. A.

BERNE - Monbijoustrasse 22

surplus, la question qui se pose partout de l'abolition de l'esclavage agite aussi les esprits au Brésil : « Mais il y a trop d'intérêts compromis, et d'ailleurs les Brésiliens sont eux-mêmes trop fainéants pour que l'introduction du travail libre puisse réussir. » En présence de toutes les misères de l'esclavage, notre compatriote demeure fidèle à ses principes démocratiques et religieux :

« Si jamais j'ai des Noirs, je n'oublierai pas mes devoirs comme homme et comme chrétien, et je ne bornerai pas ma mission à faire travailler le corps. Il y a des esprits à « dé pétrir », des âmes à sauver. Mais la tâche est plus difficile ici, dans cet entourage, dans cette position, que dans la patrie du Noir, où il se meut librement, où l'on n'a guère que des instincts naturels à combattre ou à utiliser pour son bien. »

Adolphe Bandelier a compris d'emblée les données du problème de l'esclavage. A l'époque où les Noirs conquièrent leur indépendance, où de très nombreux Africains ont acquis de l'instruction et se distinguent dans tous les domaines de l'activité humaine, prenant des places honorables dans les écoles de tous degrés et de toutes catégories, et se révèlent les égaux des Blancs, l'entêtement des chrétiens du XIX^e siècle à les considérer comme des êtres inférieurs dépasse notre entendement. Il n'y a pas si longtemps, pourtant, que Hagenbeck montrait des tribus nègres dans sa ménagerie, et que des Européens trouvaient étrange que certains visiteurs voulussent converser « avec ces êtres inférieurs, plus près de la bête que de l'homme » ! Pour Bandelier, la vérité apparaissait obscurément à travers les préjugés indéracinables de son temps. Il se rendait compte que le Noir « importé » ne se montrait pas sous son vrai jour, et qu'il était buté et rusé, paresseux, par opposition à ceux qui l'exploitaient indignement. Certaines de ses observations tout de même nous laissent rêveurs... :

« C'est une triste société que celle d'êtres dans lesquels l'égoïsme est développé à son extrême. En voyant ces êtres, je pense souvent aux missionnaires. Que de dévouement, quelle foi il faut pour entreprendre une mission apostolique auprès de ces êtres : c'est bien la foi qui peut faire transporter les montagnes !

» Prenez parmi tous vos alentours tout ce qui, à la plus grande somme de bêtise, d'absence de réflexion et de travail d'esprit, unira la plus grande somme de ruse, mais de cette ruse des singes, de cette habileté acquise par l'égoïsme et pour l'égoïsme : vous aurez une troupe de bons nègres. Leur paresse excessive semble expliquer les vues de la Providence en tolérant l'esclavage, mais je ne veux dire que ceci : Dieu tire le bien du mal que font les hommes. La paresse doit être vaincue ; ces malheureux subissent forcément la loi du genre humain imposée par suite des péchés de nos premiers parents : « Tu travailleras à la sueur de ton visage... »

Pour les planteurs brésiliens, le problème de l'esclavage consistait surtout à maintenir un régime qui servait leurs intérêts, et les scrupules ne les troublaient guère :

« De l'avis d'un vieux planteur qui a donné autant de coups de chicote qu'il a vendu de sacs de café, chaque jour se reproduit une nouvelle lutte dans l'esprit du maître, chaque jour il revient à discuter s'il ne peut pas traiter ces êtres comme des hommes. Il a dans sa cons-

ciencia quelque chose qui lui rappelle les droits de l'humanité, et il faut toute l'influence de l'intérêt, et de la colère que lui inspirent la paresse, la méchanceté, l'ingratitude, l'insensibilité de l'un ou l'autre de ces Noirs, pour le faire suivre la vieille habitude.

» Au reste, je dois à la vérité de dire que la manière de conduire les esclaves est celle qu'on a chez nous envers les animaux domestiques, excepté qu'on flatte et caresse ceux-ci, ce que, je l'avoue, on ne fait pas sans être dupe à l'égard des Noirs. A l'exception de l'ordre du travail, rien dans la conduite des maîtres n'annonce qu'ils aient étudié les caractères et les côtés humains de leurs Noirs. Et je n'en connais pas qui fassent appel aux sentiments les plus naturels, les plus universels de l'humanité, je veux dire aux sentiments religieux. Tout ceci est encore à voir, et je veux non seulement l'essayer, je dois le faire. »

Pourtant, le spectre de l'abolition prochaine de l'esclavage hante déjà l'esprit des planteurs :

« Tant de choses annoncent un éclat plus ou moins éloigné, mais certain. Bien des planteurs en ont peur et sont obligés de régler tout le régime intérieur de leur maison de manière à interdire tout contact avec le dehors, et même à ne pas laisser de liaisons naturelles et durables se former entre les Noirs. Il y en a même qui ne veulent pas entendre parler de mariage entre leurs Noirs, principalement pour ce motif. »

Adolphe Bandelier et son associé Balsiger s'enfoncent dans l'intérieur du pays. Ils sont émerveillés des beautés du paysage, des richesses inépuisables du sol. Equipés à la brésilienne — grosses bottes, large chapeau de feutre, deux sacoches de cuir, de bons pistolets dans les arçons de leurs selles — ils voyagent à dos de mules, visitant les propriétés à vendre.

Mais que de déceptions les attendent ! Il y a loin des mirifiques perspectives qu'ils avaient entrevues à la réalité qu'ils découvrent. Les habitudes de paresse et d'ignorance, la saleté générale et les méthodes arriérées d'exploitation et d'expédition :

« Ces gens vivent dans la misère et le fumier, pieds nus, couverts de haillons, et parlant politique. »

Ils rentrent profondément déçus à Rio, bien résolus à renoncer à leurs projets d'établissement « dans un pays où les lois ne sont pas exécutées, où, avec certaines formes constitutionnelles du XIX^e siècle, on trouve un peuple qui passe à peine de la barbarie à la féodalité, avec les mauvaises mœurs de tous les temps... Ce n'est pas là, ajoute Bandelier, que je voudrais chercher une patrie à mon enfant. Si les raisins ne sont pas mûrs, en vérité, j'en serai content. Je le suis d'autant plus que je crois pressentir peu d'envie de la part des miens de me suivre, et le peu d'espoir que j'ai de les voir contents. »

Bandelier et Balsiger s'en iront chercher fortune ailleurs. Un nouvel Eldorado enflamme leur imagination :

« Enfin nous partons. Nous nous sommes embarqués hier soir pour La Nouvelle-Orléans, et de là pour Saint-Louis, pour y voir ces terres neuves dont la richesse provoque une deuxième émigration de l'est et du nord de l'Amérique.

» Nous avons perdu du temps et de l'argent. Mais tout n'est pas

Nos bons hôtels du Jura

**Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis**

Bévilard	Hôtel du Cheval-Blanc (G. Suter) Moderne et confortable	(032) 5 25 51
Bienne	Hôtel Seeland (A. Flückiger) Entièrement rénové — Confort	(032) 2 27 11
Boncourt	Hôtel A la Locomotive (L. Gatherat) Salles pour sociétés — Confort	(066) 7 56 63
Delémont	Hôtel Terminus (Robert Obrist) Tout confort	(066) 2 29 78
Doubs	Hôtel du Theusseret (Famille Rollier) Goumois — Ses fruites	(039) 4 53 65
Moutier	Hôtel Suisse (Famille Brioschi-Bassi) Rénové, grandes salles	(032) 6 40 37
La Neuveville	Hôtel J.-J. Rousseau (William Cœudevez) Neuf — Confort, salles	(038) 7 94 55
Porrentruy	Hôtel du Simplon (S. Jermann) Confort, sa cuisine, sa cave	(066) 6 14 99
Porrentruy	Hôtel du Cheval-Blanc (C. Sigrist) Rénové, confort, salles	(066) 6 11 41
St-Imier	Hôtel des XIII Cantons (Mme R. Wermeille) Rénové, confort, grill, bar, salles	(039) 4 15 46
St-Ursanne	Hôtel du Bœuf (Jos. Noirjean) Rénové, sa cuisine, sa cave	(066) 5 31 49

918

SEVA

125/4

100'000

50'000

etc.

TIRAGE 3 NOV.

perdu. Je suis loin de regretter ce détour ; nous avons gagné à faire ce voyage, d'ailleurs pour moi très intéressant ; je suis d'autant mieux préparé à un établissement dans un pays où la religion est la base de toutes les relations sociales, où les lois sont des lois, où l'industrie soutient, seconde tous les efforts, prévient le travail, où des routes mènent dans les terres vierges, et où, d'après toutes apparences, se prépare une activité étonnante, le champ futur de la civilisation fuyant devant le retour de la barbarie en Europe... »

Nos compatriotes semblent avoir rencontré aux Etats-Unis des conditions de vie qui leur convenaient mieux que celles du Brésil. Adolphe Bandelier, pour sa part, ouvrit un institut de crédit à Highland (Détroit), et il occupa le poste de Consul suisse dans cette ville. Son fils, Adolphe-François Bandelier, fit une brillante carrière scientifique et se spécialisa dans l'étude des problèmes archéologiques et ethniques de l'Amérique centrale. Il fit de nombreuses expéditions au Pérou et en Bolivie, et fut chargé par l'Institut Carnegie, en 1913, des études préliminaires pour une histoire documentaire des Indiens Pueblos. On le voit, la famille Bandelier, qui avait donné au canton de Berne deux conseillers d'Etat (Adolphe et son frère Alphonse, le gendre du doyen Morel), s'illustra également, d'une façon inattendue, dans ce Nouveau-Monde où l'un des siens, déçu par la politique, était allé chercher fortune.

Charles JUNOD

Technicum cantonal de Saint-Imier

Le premier rapport annuel du Technicum cantonal de Saint-Imier vient de nous parvenir. C'est aussi le 93^e de l'Ecole d'horlogerie et de mécanique, fondée en 1866 et qui est devenue, sous son nouveau nom, une institution cantonale depuis le 1^{er} janvier 1959. Elle est subventionnée par la Confédération et la commune de Saint-Imier. Elle dépend maintenant directement de la Direction de l'économie publique du canton de Berne.

Le Technicum de Saint-Imier offre à nos jeunes gens une formation professionnelle complète dans trois disciplines, l'horlogerie, la mécanique, l'électricité à courant faible. Il comprend deux divisions, la division technique et la division pratique.

La division technique forme :

des techniciens en horlogerie (5 ans) ;

des techniciens en mécanique (6 ans) — machines-outils.

La première moitié du temps des études est consacrée à la formation pratique et la seconde aux études techniques proprement dites. Le technicien doit comprendre le langage de l'ingénieur, les mathématiques, et parler celui de l'ouvrier, le dessin coté, le travail pratique.

La division pratique forme des praticiens, soit